



DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL

N° 23-2008

L'an deux mille huit, le trois juillet à onze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du six juin deux mille huit, s'est réuni en session ordinaire au Soleiàdo à Nyons, sous la Présidence d'Hervé RASCLARD :

Membres en exercice : 19
Membres titulaires présents ou représentés: 12
Pouvoirs : 1
Quorum atteint
Nombre de suffrages exprimés : 13

Présents(es)

André AUBERIC,
Gérard AZIBI,
Marcel BAGARD,
Jean-Marie BERTRAND,

Marc BONNARD,
Jean-Pierre BUIX,
Pierre COMBES,
Bruno LAGIER,

Christine NIVOU,
Hervé RASCLARD,
Nicolas ROSIN,
Michel TACHE,

Pouvoirs :

Jean BESSON à Christine NIVOU

Excusés(es)

Catherine VESPIER, Dominique GUEYTTE

Objet : Désignation de deux délégués au Gal Sisteronais-Buëch :

Le Président informe le Bureau qu'il doit désigner deux délégués au Pays Sisteronais Buëch.

Il propose comme membres du Bureau du SMBP :

- Patricia MORHET-RICHAUD, titulaire.
- André AUBERIC, suppléant.

Le Bureau après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, désigne Patricia MORHET-RICHAUD et André AUBERIC en tant que délégués au Gal Sisteronais Buëch

Pour extrait certifié conforme
Aux jours et an susdits

Le Président
Hervé RASCLARD